

Instructions pour PAU - BELGIQUE

1° GENERALITES

Enlogement : lundi 20 juin 2022 – Lâcher : vendredi 24 juin 2021

Coordonnées du lieu de lâcher: **431830.0 N / -001905.0 W**

Veillez noter que « **PAUF** » (ajout comme 4^{ème} lettre le « F ») doit être utilisé comme code pour le concours de Pau.

Gain ou perte : 910 Km.

Résultat :

- International + National + Femelles : 8 Euro
- Bien mentionner sur le bordereaux d'enjeu si vous voulez le résultat !!
- Envoi par la poste : 100%

Garanties:

NOUVEAU - NOUVEAU

**CONCOURS NATIONAL MIN. 2 PIGEONS
MISE N° 8 - POULAGE N° 8 - ERE POULAGE N° 5
SERIE DE 2 & 3 N° 5**

NOUVEAU - NOUVEAU

**CONCOURS INTERNATIONAL POULAGE
MIN. 2 PIGEONS
MISE N° 11 - POULAGE N° 10**

Participation :

- **Plus de limitation**
- Tous les pigeons, sans aucune exception, participent au concours international et au doublage national.
- **Interdiction de participation pour les yearlings !**
- Un doublage pour les femelles (international). **0,25 Euro/pigeon**
- Participation Doublage National : **0,25 Euro/pigeon**
- Distance minimale pour participer au concours : **730 Km**

Voorzitter: Van Bael Michèle
Président: Blvd. Felix Paulsen (laan) 11-15
1070 Anderlecht

Secretaris : Van Agtmael Herman
Secrétaire: info@colombejoyeuse.be

Neutralisations:

vendredi 24/06	5h00	23h00
samedi 25/06	5h00	23h00
dimanch 26/06	5h01	23h00
lundi 27/06	5h01	23h00
mardi 28/06	5h02	23h00
mercredi 29/06	5h02	22h59
jeudi 30/6	5h03	23h00

2° ENLOGEMENTGénéralités:

- Les bureaux d'enlogement peuvent choisir leurs heures d'enlogement, à condition que toutes les **opérations** soient **terminées à 21 heures**. Ceci doit permettre aux transporteurs d'arriver, d'ou qu'ils viennent, vers minuit au lieu de concentration.

Bagues :

- **Pas électronique** : Tous les pigeons doivent être munis de **deux bagues en caoutchouc**.
- Les pigeons qui n'ont pas une bague électronique **doivent avoir un chip électronique ! Contrôle RFCB !**
- <https://www.kbdb.be/wp-content/uploads/2022/06/bagues-chip-de-controle.pdf>

Paniers :

- Doivent être en parfait état, propres, plombés. **MAX. 18 pigeons par panier**.
- Chaque panier portera une **étiquette : Etiquettes RFCB**
<http://www.colombejoyeuse.be/fr/pau/instructions-locaux.html>
- Ces étiquettes mentionnent le **nombre de paniers** (les incomplets y compris), **le nr. du panier** et **le nom du bureau d'enlogement** (à compléter de manière bien lisible s.v.p.).
- Sur les paniers incomplets, on mentionnera **le nombre des pigeons et leur sexe**.
- Cachet société !

Inscription et poulage :

- **Concours internationaux** utilisations bulletin d'enjeu.
- **National / Provincial** : **Nouveau** bordereaux d'enjeu
- Mention obligatoire des **COORDONNEES** et de la **DISTANCE** des amateurs.

Voorzitter: Van Bael Michèle
Président: Blvd. Felix Paulsen (laan) 11-15
1070 Anderlecht

Secretaris : Van Agtmael Herman
Secrétaire: info@colombejoyeuse.be

Royale Association colombophile

« **La Colombe Joyeuse** »

ANDERLECHT

1876

www.colombejoyeuse.be

Koninklijke Duivensportvereniging

« **La Colombe Joyeuse** »

ANDERLECHT

Mise pour frais : **€ 5,95** par pigeon

Ces € 5,95 couvrent :

- les frais pour port.
- une participation gratuite aux prix d'honneur et participation à l'hommage.
- Résultat digital

3° APRES L'ENLOGEMENT:

**ENVOYER TOUS LES INFO A RFCB ONLINE
INTERNATIONAL + FEMELLES + NATIONAL + PROVINCIAUX**

Bulletins d'inscriptions :

**Pour les locaux Belges : veuillez transmettre les données
d'enlogement à RFCB - ONLINE**

Fonds :

Les enjeux – la mise pour frais et les frais pour le résultat du concours
INTERNATIONAL doivent être versés **quand la société a reçu le décompte !**

Pas avant - merci!

**LA COLOMBE JOYEUSE AXA
BE68-7512-0668-7034**

Voorzitter: Van Bael Michèle
Président: Blvd. Felix Paulsen (laan) 11-15
1070 Anderlecht

Secretaris : Van Agtmael Herman
Secrétaire: info@colombejoyeuse.be

A remettre au convoyeur :

En ce qui concerne les paniers :

- Chaque local remettra au convoyeur, **sous pli fermé (au nom de PAU 2022), une liste PAR PANIER** reprenant les numéros matricule des pigeons enlogés dans chaque panier P.ex. Panier 1/10 (pour un total de 10 paniers dont celui – ci porte le nr° 1) avec mention des **18 numéros matricule des pigeons enlogés dans ce panier.**

Vaccination :

- *Remplir* le formulaire de vaccination contre la paramixovirose (fourni par la RFCB) et le remettre au ramasseur des pigeons.

Bordereau d'expédition :

- Comme les années précédentes un bordereau d'expédition, en quatre exemplaires doit être rempli.
- Le ramasseur des pigeons va remettre ce bordereau au **responsable de la société. Celui-ci remplit et signe le bordereau bien lisible.**
- La copie rose reste au bureau d'enlogement; la copie bleue est destinée au convoyeur du camion; la copie jaune au chef convoyeur et la page de garde blanche est pour l'organisateur national.

4° APRES LA MISE EN LIBERTE DES PIGEONS:

Annonces téléphoniques :

**Annonces comme chaque concours national par
RFCB ONLINE – ANONS - KBDB**

Extrait de l'art.101 & l'art. 103 du règlement sportif national –

<https://www.kbdb.be/wp-content/uploads/2022/06/Art.-101-103-du-RSN.pdf>

Pous les concours internationaux :

- Chaque pigeon doit être annoncé !
- Le Premier endéans les 15 minutes

Voorzitter: Van Bael Michèle

Président: Blvd. Felix Paulsen (laan) 11-15
1070 Anderlecht

Secretaris :

Secrétaire: Van Agtmael Herman
info@colombejoyeuse.be

- A partir du deuxième endéans les 30 minutes

Tous les pigeons doivent être annoncés sur RFCB ONLINE ceci aussi endéans les 30 minutes.

Mentionner les derniers quatre chiffres de la bague et le temps en heures -minutes - secondes.

- **Les ralliantes doivent signaler** à Tel. & Fax. : 056-77.26.00 / 056.77.25.00
FAX 056-77.26.01 Mail **datatechnology@skynet.be**
- Et ce pendant le plus bref délai possible, les premiers pigeons annoncées (en tenant compte des différentes distances).
- Chaque page remplie sera faxée immédiatement et la société signalera l'heure de fermeture du concours local (prix par trois)

Documents de constatations :

Veillez envoyer les bulletins de constatations/listing chez

<h2 style="text-align: center;">RFCB ONLINE – ADMIN</h2> <h3 style="text-align: center;">Comme chaque concours National !</h3>
--

5° POUR FINIR:

- On peut uniquement utiliser des constateurs munis d'une attestation de conformité, délivrée par le R.F.C.B.
- La réglementation relative à l'utilisation des produits prohibés s'applique également aux participants étrangers.
- En cas d'infraction, le pigeon sera retiré du concours et l'argent misé confisqué au profit du concours.

Règlement Sportif National : intégralement d'application. (art. 101 & art. 103)

Les amateurs Française enlogant en Belgique/Allemagne/GD Luxembourg doivent fournir obligatoirement une autorisation de la F.C.F. Faute de quoi les pigeons ne seront pas classés.

Voorzitter: Van Bael Michèle Président: Blvd. Felix Paulsen (laan) 11-15 1070 Anderlecht	Secretaris : Van Agtmael Herman Secrétaire: info@colombejoyeuse.be
--	---